

40	31/05/2018	BE 0442.436.893	48	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18156.00283	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Dénomination: **NOSTALGIE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Chaussée de Louvain

N°: 775

Boîte:

Code postal: 1140

Commune: Evere

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de

Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0442.436.893

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

27-04-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

18-05-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2017

au

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

au

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.4, C 6.3.6, C 6.8, C 6.11, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET  
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE  
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**DE CARTIER BRUNO**

Kiewistraat 35  
3070 Kortenberg  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-05-2016

Fin de mandat: 17-05-2019

Président du Conseil d'Administration

**FOUREL PHILIPPE**

Allée du Merle 79  
69890 La Tour de Salvagny  
FRANCE

Début de mandat: 20-05-2016

Fin de mandat: 17-05-2019

Administrateur délégué

**DECOSTER BART**

Kapelweg 1  
1500 Halle  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2017

Fin de mandat: 17-05-2019

Administrateur

**RADIO NOSTALGIE SAS**

FR  
Boileau 22  
75016 Paris  
FRANCE

Début de mandat: 20-05-2016

Fin de mandat: 17-05-2019

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**TODESCHINI Pierre**

Chemin du Gay 690  
69490 Dareize  
FRANCE

**CORELIO SA**

BE 0415.969.454  
Alfons Gossetlaan 30  
1702 Groot-Bijgaarden  
BELGIQUE

Début de mandat: 28-06-2016

Fin de mandat: 19-05-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**DE CARTIER BRUNO**

Kiewistraat 35  
3070 Kortenberg  
BELGIQUE

N°	BE 0442.436.893	C 2.1
----	-----------------	-------

**PRICEWATERHOUSE COOPERS REVISEURS D ENTREPRISES SCRL (B00009)**

BE 0429.501.944

Woluwedal 18

1932 Sint-Stevens-Woluwe

BELGIQUE

Début de mandat: 20-05-2016

Fin de mandat: 17-05-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement  
par:

**CATTOIR** François (A01919)

Woluwedal 18

1932 Sint-Stevens-Woluwe

BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>7.287.601</u></b>	<b><u>7.016.008</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>97.184</b>	<b>157.464</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>672.667</b>	<b>590.794</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.816	5.944
Mobilier et matériel roulant		24	670.657	584.559
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	194	291
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>6.517.750</b>	<b>6.267.750</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	6.505.000	6.255.000
Participations		280	4.725.000	2.025.000
Créances		281	1.780.000	4.230.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	10.000	10.000
Participations		282	10.000	10.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	2.750	2.750
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	2.750	2.750
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>6.458.517</u></b>	<b><u>5.940.620</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>1.967</b>	<b>1.967</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	1.967	1.967
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>4.827.206</b>	<b>3.126.862</b>
Créances commerciales		40	4.780.145	3.093.801
Autres créances		41	47.060	33.060
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>1.000.000</b>	<b>1.701.066</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	1.000.000	1.701.066
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>592.976</b>	<b>1.082.533</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>36.368</b>	<b>28.192</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>13.746.118</b>	<b>12.956.628</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>9.425.641</u></b>	<b><u>9.098.816</u></b>
<b>Capital</b>	6.7.1	10	<b>1.500.000</b>	<b>1.500.000</b>
Capital souscrit		100	1.500.000	1.500.000
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>150.000</b>	<b>150.000</b>
Réserve légale		130	150.000	150.000
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>7.775.641</b>	<b>7.448.816</b>
			(+)/(-)	
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>4.320.476</u></b>	<b><u>3.857.812</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>3.772.559</b>	<b>3.313.112</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.474.705	1.054.414
Fournisseurs		440/4	1.474.705	1.054.414
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	293.353	458.698
Impôts		450/3	166.962	337.585
Rémunérations et charges sociales		454/9	126.391	121.113
Autres dettes		47/48	2.004.501	1.800.000
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>547.917</b>	<b>544.699</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b><u>13.746.118</u></b>	<b><u>12.956.628</u></b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>16.149.856</b>	<b>14.518.383</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	15.245.107	13.567.777
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	904.748	950.606
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>12.569.554</b>	<b>11.710.008</b>
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	11.238.179	10.400.776
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	1.014.754	1.066.875
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	184.736	186.970
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	5.450	-1.238
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	50.486	56.576
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	75.949	48
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>3.580.302</b>	<b>2.808.376</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>13.608</b>	<b>24.274</b>
Produits financiers récurrents		75	13.608	24.274
Produits des immobilisations financières		750	12.045	22.419
Produits des actifs circulants		751	1.560	1.854
Autres produits financiers	6.11	752/9	3	1
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>3.050</b>	<b>2.540</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	3.050	2.540
Charges des dettes		650	714	1.319
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	2.335	1.221
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>3.590.860</b>	<b>2.830.109</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>1.264.034</b>	<b>1.002.136</b>
Impôts		670/3	1.264.034	1.002.136
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>2.326.825</b>	<b>1.827.974</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>2.326.825</b>	<b>1.827.974</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>9.775.641</b>	<b>9.248.816</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.326.825	1.827.974
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	7.448.816	7.420.843
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>7.775.641</b>	<b>7.448.816</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>2.000.000</b>	<b>1.800.000</b>
Rémunération du capital		694	2.000.000	1.800.000
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		



**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8052P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>82.638</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8052	<b>82.638</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8122P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>77.896</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8072	1.933	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8122	<b>79.829</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	211	<b><u>2.809</u></b>	

**GOODWILL**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>1.237.233</b>
8023		
8033		
8043		
8053	<b>1.237.233</b>	
8123P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>1.084.511</b>
8073	58.347	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	<b>1.142.858</b>	
212	<b><u>94.375</u></b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXX	<b>143.655</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>143.655</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	XXXXXXXXXX	<b>137.710</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	4.128	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>141.839</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	23	<b>1.816</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>1.688.720</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	206.329	
Cessions et désaffectations	8173	9.350	
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>1.885.699</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>1.104.161</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	120.231	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	9.350	
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>1.215.041</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>670.657</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	XXXXXXXXXX	971
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	971	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P	XXXXXXXXXX	680
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8275	97	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	777	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	26	<b>194</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	<b>2.025.000</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361	2.700.000	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	<b>4.725.000</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	280	<b><u>4.725.000</u></b>	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	<b><u>XXXXXXXXXX</u></b>	<b><u>4.230.000</u></b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581	250.000	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631	-2.700.000	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281	<b><u>1.780.000</u></b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392P	XXXXXXXXXX	10.000
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	8382		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392	10.000	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	8442		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	8512		
	(+)/(-)		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
	(+)/(-)		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	282	<u>10.000</u>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	8622		
Autres	8632		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-)	8543	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	284		
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	XXXXXXXXXX	<u>2.750</u>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8	<u>2.750</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		



N°	BE 0442.436.893	C 6.5.1
----	-----------------	---------

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>VLAANDEREN EEN</b> BE 0890.243.036 Société anonyme Katwilgweg 2 2050 Antwerpen <b>BELGIQUE</b>	Nominatives	4.725	50		31-12-2017	EUR	1.420.521	587.089

N°	BE 0442.436.893	C 6.5.2
----	-----------------	---------

**LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE**

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 2009/101/CE;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société de droit commun, une société momentanée ou une société interne.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
Nos'Energies BE 0827.580.838 Groupement d'intérêt économique avec un siège en Belgique Chaussée de Louvain 775 1140 Evere BELGIQUE	A

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé  
 Actions et parts - Montant non appelé  
 Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis  
 d'un mois au plus  
 de plus d'un mois à un an au plus  
 de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	<b>1.000.000</b>	<b>1.701.066</b>
8686	1.000.000	1.701.066
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

charges à reporter  
 intérêts courus  
 produits acquis

Exercice
28.575
85
7.709

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice  
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 1.500.000	1.500.000

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions  
 Actions sans désignation de valeur

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.500.000	1.200
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	1.200

Actions nominatives  
 Actions dématérialisées

**Capital non libéré**

Capital non appelé  
 Capital appelé, non versé  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition  
 Nombre de parts  
 Nombre de voix qui y sont attachées  
 Ventilation par actionnaire  
 Nombre de parts détenues par la société elle-même  
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

RADIO NOSTALGIE SAS 50%

MEDIAHUIS SA 50%

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés  
 Dettes de location-financement et dettes assimilées  
 Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
 Fournisseurs  
 Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
 Impôts  
 Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes  
**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	166.962
9076	
9077	126.391

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

location immeubles  
 produits à reporter  
 redevances  
 électricité antenne

Exercice
104.406
443
406.205
36.864





**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76		
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	76A		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b>75.949</b>	<b>48</b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	66A	<b>75.949</b>	<b>48</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	75.949	48
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

**IMPÔTS ET TAXES**

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

**Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

DNA  
intérêts notionels

Codes	Exercice
9134	<b>1.260.542</b>
9135	1.100.178
9136	
9137	160.363
9138	<b>3.493</b>
9139	3.493
9140	
	149.574
	12.455

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)  
Par l'entreprise

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	4.008.565	2.589.211
9146	5.228.564	3.682.103
9147	181.569	202.221
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	545.366
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

Exercice

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**

obligations contractuelles futures résultant des contrats leasing par automobile

Exercice
27.540

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	280/1	<b>6.505.000</b>	<b>6.255.000</b>
Participations	280	4.725.000	2.025.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	1.780.000	4.230.000
<b>Créances</b>	9291	<b>24.395</b>	<b>1.581</b>
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	24.395	1.581
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351	<b>2.239.925</b>	<b>1.925.258</b>
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	2.239.925	1.925.258
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421	12.045	22.419
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
<b>Créances</b>	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
<b>Dettes</b>	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252	<b>10.000</b>	<b>10.000</b>
Participations	9262	10.000	10.000
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Néant

Exercice
----------

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	12.620
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

**Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

NRJ GROUP S.A.

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Rue Boileau 22

75016 Paris

FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*:

NRJ GROUP S.A.

Rue Boileau 22

75016 Paris

FRANCE

MEDIAHUIS S.A.

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

BE 0439.849.666

Katwilgweg 2

2050 Antwerpen

BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*:

MEDIAHUIS S.A.

Katwilgweg 2

2050 Antwerpen

BELGIQUE

---

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.



## Règles d'évaluation

## RÈGLES D'ÉVALUATION

## ACTIF

## I. Frais d'établissement :

- Frais de constitution ou augmentation de capital, fusion, scission
- Frais d'émissions d'emprunts
- Frais de restructuration

## Règles d'amortissements linéaires 100% l'année d'acquisition

## II. Immobilisations incorporelles :

## Types d'investissements et amortissements :

- Autres logiciels : linéaire 5 ans
- Concessions, licences : linéaire 5 ans (durée de la licence si celle-ci est inférieure à 5 ans)
- Goodwill linéaire : 10-20 ans (consolidation)

## Justification de nos goodwill :

\* En 2002, la fusion par absorption de Socom sa par Sofer sa a dégagé un goodwill de 140 KEUR amorti en 20 ans. L'amortissement en 20 ans se justifie par la durabilité de ces investissements, et le temps nécessaire à leur rentabilisation (art. 61 AR du 30/1/2001).

\* Il y a également en 2007 la suite de la reprise de l'ASBL Radio Binche qui a dégagé un goodwill de 9 KEUR amorti en 20 ans. L'amortissement en 20 ans se justifie également par la durabilité de ces investissements, et le temps nécessaire à leur rentabilisation (art. 61 AR du 30/1/2001).

\* En 2009, la fusion de la SA Socarad et de la SA Téléé avec la SA Nostalgie a également dégagé un goodwill. (amorti en 10 années)

- Autres immobilisations incorporelle : linéaire 5 ans
- Titres : 20 ans

## III. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris tous les frais accessoires.

## -Terrain : non amorti

- Bâtiments industriels : linéaire/dégressif 20 ans
- Bâtiments administratifs : linéaire/dégressif 20 ans
- IT Hardware servers : linéaire 3 ans
- IT Hardware PC & Desktop : linéaire 3 ans
- IT Hardware Laptop : linéaire 3 ans
- Matériels Audios Émetteurs et frais annexes : linéaire 8 ans
- Matériels Audios Equipements passifs : linéaire 10 ans
- Matériels Audios Equipements avec de l'électronique embarqué : linéaire 5 ans
- Matériels Audios Travaux et frais annexes : linéaire 10 ans
- Mobillier : linéaire 10 ans
- Matériel Roulant : linéaire 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Autres matériels : 3 ans
- Aménagements locaux loués : linéaire durée du bail ou durée résiduelle

## IV. Immobilisations financières :

Les participations et les actions portées sous la rubrique " immobilisations financières " sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Ces règles sont d'application pour les créances à long terme sur des entreprises liées.

En 2017, nous avons réalisé une augmentation de capital de notre filiale Vlaanderen Een NV par apport en nature d'une créance de 2.700 K€. Le risque de réduction de valeur de nature permanentes sur immobilisations financières (actions et prêts octroyés) est, au mieux de notre évaluation, non existant à ce jour compte tenu de la capacité de la filiale à rembourser son encours de dettes ; ainsi un remboursement de 400 K€ pour Nostalgie SA est prévu en 2018, et compte tenu des performances financières (quoi que en léger recul en 2017) et opérationnelles (un plan managérial d'actions concrètes est en place à plusieurs niveaux : opérations, gestion, marketing) les perspectives futures sont favorables.

Le conseil d'administration précise par ailleurs qu'aucun engagement formel de soutien financier n'est octroyé par Nostalgie SA à Vlaanderen Een NV au 31 décembre 2017.

## VI et VII. Créances L.T. et Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont éventuellement actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable ; ces créances sont présentées en valeur nette au bilan.

## VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Les réductions de valeurs sont enregistrées à concurrence des moins-values observées ; si les moins-values viennent à diminuer ultérieurement, des reprises de réduction de valeur sont enregistrées à due concurrence.

## X. Comptes de régularisation

a) Les charges à reporter, c'est-à-dire les prorata de charges exposées au cours de l'exercice ou au cours d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

b) Les produits acquis, c'est-à-dire les prorata de produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont rattachés à un exercice écoulé.

c) Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale de dettes, viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

## PASSIF

## X. Comptes de régularisation

a) Charges à imputer, c'est-à-dire les prorata des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.

b) Produits à reporter, c'est-à-dire les prorata de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.

c) Pour les intérêts compris dans les créances, pris au prorata en résultat.

## RESULTAT

## Chiffre d'affaire

Celui-ci est indiqué commissions de régie déduites

## NOSTALGIE

### RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES  
DU 18 MAI 2018.

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION (AG de fin de mandat)

**M. Bruno de Cartier** (2019)

**M. Philippe Fourel** (2019)

**Bart Decoster** (2019)

**Radio Nostalgie S.A.S.** (France) représentée par M. Pierre Todeschini (2019)

**Président du Conseil d'administration**

**Administrateur délégué**

**Administrateur**

**Administrateur**

#### COMMISSAIRE

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises,  
représentée par M. François Cattoir (2019)

**Commissaire**

*Messieurs,*

*Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant l'exercice 2017 et de vous soumettre, conformément au Code des sociétés et aux statuts, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.*

#### **A. CHIFFRES-CLES**

L'exercice 2017 se clôture avec un bénéfice net de 2.327 K€ (K€ : milliers d'euros), contre un bénéfice net de 1.828 K€ en 2016. Le résultat d'exploitation se clôture avec un résultat positif de 3.580 K€, contre un résultat positif de 2.808 K€ en 2016, soit une nette hausse expliquée par une hausse du chiffre d'affaires

#### **B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017**

#### **CHIFFRE D'AFFAIRES**

NOSTALGIE  
SOCIETE ANONYME  
Chaussée de Louvain 775  
1140 EVERE  
BCE 0442.436.893  
RPM BRUXELLES

Le chiffre d'affaires (hors échanges et commissions déduites) de Nostalgie est en hausse par rapport à 2016.

### AUDIENCE

Nostalgie obtient pour l'année 2017 une part de marché record de 13,6%\* sur la cible « ensemble 12 ans et plus », à comparer à 13,3%\*\* en 2016.

Nostalgie progresse en audience et obtient une part d'audience record de 11,4%\* en 2017 VS 10,9%\*\* en 2016. Chaque jour, 476.008 auditeurs\* sont à l'écoute de Nostalgie.

La durée d'écoute de Nostalgie est en léger recul de 3' et passe de 178'\*\*\* en 2016 à 175'\* en 2017. Cette durée d'écoute la place sur le podium des radios avec la plus longue durée d'écoute du paysage radiophonique belge francophone.

Pour la première fois de son histoire, Nostalgie est la deuxième radio et première radio privée du paysage radiophonique belge francophone.

Sources :

\*CIM Radio 2017 (W.2017-1+2+3) - PDM et PDA - Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche 0h – 24h

\*\* CIM Radio 2016 (W.2016-1+2+3) - PDM et PDA - Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche 0h – 24h

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En 2017, nous avons réalisé une augmentation de capital de notre filiale Vlaanderen Een NV par apport en nature d'une créance de 2.700 K€. Le risque de réduction de valeur de nature permanente sur immobilisations financières (actions et prêts octroyés) est, au mieux de notre évaluation, non existant à ce jour compte tenu de la capacité de la filiale à rembourser son encours de dettes ; ainsi un remboursement de 400 K€ pour Nostalgie SA est prévu en 2018, et compte tenu des performances financières (quoi qu'en léger recul en 2017) et opérationnelles (un plan managérial d'actions concrètes est en place à plusieurs niveaux : opérations, gestion, marketing) les perspectives futures sont favorables.

### C. COMMENTAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Les commentaires ci-après sur l'évolution du bilan tiennent comptes du projet d'affectation du résultat présenté en point D du présent rapport.

**ACTIF : 13.746 K€, contre 12.957 K€ à fin 2016**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 97 K€ contre 157 K€ à fin 2016**

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 673 K€, contre 591 K€ à fin 2016**

Il s'agit principalement de matériel de production radio, de matériel informatique de diffusion et d'équipement.

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 6.518 K€, contre 6.268 K€ à fin 2016**

Ces comptes incluent principalement :

- Notre participation dans le capital de la SA Vlaanderen Een. (4.725 K€)
- Prêts accordés à la filiale Vlaanderen Een (900 K€) pour financer son développement.
- Prêt (750 K€) et avance (130 K€) au G.I.E. Nos Energies

NOSTALGIE  
SOCIETE ANONYME  
Chaussée de Louvain 775  
1140 EVERE  
BCE 0442.436.893  
RPM BRUXELLES

- Des actions MaRadio.be (10 K€)

CREANCES A UN AN AU PLUS : 4.827 K€, contre 3.127 K€ à fin 2016

PLACEMENTS DE TRESORERIE : 1.000 K€, contre 1.701 K€ à fin 2016

VALEURS DISPONIBLES : 593 K€, contre 1.083 K€ à fin 2016

COMPTES DE REGULARISATION : 36 K€, contre 28 K€ à fin 2016

**PASSIF : 13.746 K€, contre 12.957 K€ à fin 2016**

CAPITAUX PROPRES : 9.426 K€, contre 9.099 K€ à fin 2016

DETTES A UN AN AU PLUS : 3.773 K€, contre 3.313 K€ à fin 2016

Dont 2.000.000 € de dividendes à payer, contre 1.800.000 € en 2016.

COMPTES DE REGULARISATION : 548 K€, contre 545 K€ à fin 2016.

**RESULTAT D'EXPLOITATION : 3.580 K€ contre 2.808 K€ en 2016**

CHIFFRE D'AFFAIRES : 15.245 K€, contre 13.568 K€ en 2016

Ce montant inclut principalement nos recettes de publicité nationale et régionale et nos échanges publicitaires. Le chiffre d'affaires -hors échanges publicitaires- a augmenté de 14,68 % grâce à l'augmentation de nos recettes nationales, régionales et web.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION : 905 K€, contre 951 K€ en 2016

Ce poste inclut des ventes et prestations diverses (sms, production, promo,...), des locations et des refacturations.

COUT DES VENTES ET PRESTATIONS : 12.570 K€, contre 11.710 K€ en 2016

- Biens et services : 11.238 K€, contre 10.401 K€ en 2016. Ce montant inclut nos charges de biens et services divers et nos charges d'échanges publicitaires. Les biens et services hors échanges publicitaires ont augmenté de 6,72 %.

Les principaux postes de cette rubrique sont les charges de sous-traitances, dépenses promotionnelles et diffusion radio.

- Rémunérations du personnel : 1.015 K€, contre 1.067 K€ en 2016.
- Amortissements, réductions de valeur, provisions : 190 K€, contre 186 K€ en 2016.  
Amortissements : 185 K€ (187 K€ en 2016) ; réductions de valeurs 5 K€ (-1 K€ en 2016) ; provisions pour risques et charges 0 K€ (0 K€ en 2016)
- Autres charges d'exploitation : 50 K€, contre 57 K€ en 2016.
- Charges d'exploitation non récurrentes : 76 K€, contre 0 K€ en 2016.

Il s'agit d'indemnités de rupture pour licenciement.

**RESULTAT FINANCIER : 11 K€, contre 22 K€ en 2016**

NOSTALGIE  
SOCIETE ANONYME  
Chaussée de Louvain 775  
1140 EVERE  
BCE 0442.436.893  
RPM BRUXELLES

Le résultat financier est positif du fait de la comptabilisation d'intérêts sur les prêts au G.I.E. Nos'Energies et à Vlaanderen Een.

**RESULTAT NET : 2.327 K€, contre 1.828 K€ en 2016**

#### **D. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017**

Le résultat reporté à la fin de l'exercice précédent s'élevait à 7.448.816,13 €.

Le résultat net de l'exercice 2017, après amortissements et impôts, s'élevait à 2.326.825,36 €,

Le Conseil d'administration propose de distribuer 2.000.000 € aux actionnaires sous forme de dividendes, à répartir au prorata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, soit :

1. Pour Mediahuis NV, titulaire de 600 actions : 1.000.000 €
2. Pour Radio Nostalgie SAS, titulaire de 600 actions : 1.000.000 €

et de reporter 326.825,36 €.

Le montant du bénéfice reporté s'élèverait alors à 7.775.641,49 €.

#### **E. MENTIONS LEGALES (ART 96 du Code des sociétés)**

##### **RISQUES ET INCERTITUDES SIGNIFICATIFS**

Hormis les risques opérationnels liés à notre activité principale et celle de notre société affiliée, les litiges et contentieux sont traités par nos consultants juridiques. Nos administrateurs ne sont pas au courant de quelque litige significatif qui justifierait une provision.

##### **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

##### **FAITS SURVENUS APRES LA CLOTURE**

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

##### **AUTRE MENTIONS LEGALES**

La société ne détient pas de succursale.

Le Conseil d'administration confirme que la société n'utilise pas d'instruments financiers. Aucun conflit d'intérêt au sens de l'article 523 du Code des sociétés n'a été signalé à la société en 2017.

Après avoir entendu le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire, nous prions les actionnaires de bien vouloir approuver les comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat.


Vous aurez également, conformément au Code des sociétés, à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2017.



NOSTALGIE  
SOCIETE ANONYME  
Chaussée de Louvain 775  
1140 EVERE  
BCE 0442.436.893  
RPM BRUXELLES

Le 23 avril 2018,


Le Conseil d'administration,



Bruno de CARTIER  
Président



Philippe FOUREL  
Administrateur-délégué



Bart Decoster  
Administrateur



Radio Nostalgie SAS,  
Administrateur  
représentée par  
Pierre TODESCHINI



**NOSTALGIE SA**

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale  
des actionnaires sur les comptes annuels pour  
l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Le 26 avril 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE NOSTALGIE SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Nostalgie SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2016, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Nostalgie SA durant 8 exercices consécutifs.

**Rapport sur l'audit des comptes annuels**

***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à EUR 13.746.117,76 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 2.326.825,36.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



### ***Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels***

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités du conseil d'administration***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### ***Aspects relatifs au rapport de gestion***

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion

***Mention relative au bilan social***

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup>/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier d'audit.

***Mentions relatives à l'indépendance***

- Nous n'avons pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Sint-Stevens-Woluwe, le 26 avril 2018

Le commissaire  
PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
Représenté par



François Cattoir  
Réviseur d'Entreprises



**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**Etat des personnes occupées****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	13,6	10	3,6
Temps partiel	1002	4,8	2,3	2,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	16,9	11,6	5,3
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	22.982	16.984	5.998
Temps partiel	1012	5.596	2.527	3.069
Total	1013	28.578	19.511	9.067
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	816.050	603.072	212.978
Temps partiel	1022	198.704	89.729	108.975
Total	1023	1.014.754	692.801	321.953
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	17,9	12,2	5,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	30.345	20.410	9.935
Frais de personnel	1023	1.066.875	717.573	349.302
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)****A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	14	5	17,1
110	14	5	17,1
111			
112			
113			
120	10	3	11,9
1200			
1201			
1202	10	3	11,9
1203			
121	4	2	5,2
1210			
1211			
1212	4	2	5,2
1213			
130			
134	14	5	17,1
132			
133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise****Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	2,4	
151	4.747	
152	96.880	

**Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**

**Entrées**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		3	1,4
210		2	1,1
211		1	0,3
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305		2	1,1
310		1	0,8
311		1	0,3
312			
313			
340			
341			
342			
343		2	1,1
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	6	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	88	5812	45
Coût net pour l'entreprise	5803	8.186	5813	3.703
dont coût brut directement lié aux formations	58031	7.148	58131	3.221
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	1.038	58132	482
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	3	5831	3
Nombre d'heures de formation suivies	5822	46	5832	46
Coût net pour l'entreprise	5823	1.682	5833	1.942
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841	1	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	1.398	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	14.052	5853	